

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie des P'tits Marins LTÉE	Numéro de permis 2013973	Date d'inspection Le 13 juillet 2023	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Marins		Numéro de téléphone (506) 532-5768	
Adresse 12 chemin Job Grand-Barachois NB E4P 7P7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de l'inspection de surveillance, les éléments suivants ont été observés;

- Le ratio enfant-personne éducatrice.
- Aire de jeu intérieur maintenue sécuritaire.
- Aire de jeu extérieur maintenue sécuritaire.

Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a d'observé les enfants faire des jeux libres à l'extérieur, se laver les mains au lavabo et préparer pour manger leur diner (boîte à diner).

Une discussion a eu lieu au sujet des registres des incidents. Un rappel que l'exploitant d'un établissement agréé établit un registre quotidien dans lequel est consigné les incidents touchant la santé, la sécurité ou le bien-être des enfants qui y sont bénéficiaires de services.

Aussi, le jour même de la survenance d'un incident, l'exploitant d'un établissement agréé en informe le parent ou le tuteur et s'assure qu'il signe le registre quotidien pour attester qu'il y en a été mis au courant.

Pour plus d'informations en lien avec les registres d'incident et aussi les rapports d'incident, voir la section 6.6 du manuel de l'exploitant.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 26 juillet 2023

Date

original signé par
Lynn Brun

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 juillet 2023

Date